Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'AISNE

Laon, le 2 juin 2015.

Communiqué de presse

Cérémonie de remise des décrets de naturalisation

Lundi 8 juin 2015

Ce lundi 8 juin 2015, M. Bachir BAKHTI, secrétaire général de la préfecture de l'Aisne, présidera une cérémonie de remise de décrets de naturalisation, dans les salons de la préfecture.

Sont invitées à cette cérémonie 30 personnes, âgées de 1 an à 57 ans, originaires de 18 pays différents :

> *Albanie, Allemagne, Arménie, Belgique, Bénin, Cameroun, Chine, Djibouti, Israël, Madagascar, Mali, Maroc, République démocratique du Congo, République populaire du Congo, Syrie, Togo, Tunisie, Turquie.*

Parmi ces 30 personnes :

- 21 personnes ont été naturalisées par décret (dont 4 enfants par effet collectif)
- 5 personnes sont devenues françaises par mariage
- 4 enfants sont devenus français par déclaration souscrite auprès du Tribunal d'instance, en raison de leur naissance en France ou de leurs attaches françaises.

Pour l'année 2014, dans le département de l'Aisne près de 337 personnes sont devenues françaises (225 par décret, 18 par mariage et 94 par déclaration souscrite auprès du tribunal d'instance de Laon ou de Soissons).

Cette cérémonie vise à accueillir de manière solennelle et chaleureuse dans la communauté nationale, les personnes ayant acquis récemment la nationalité française par naturalisation, réintégration ou déclaration.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX
Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet_02